



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

football

Question au Gouvernement n° 1003

Texte de la question

VIOLENCES DANS LES STADES

M. le président. La parole est à M. Jacques Alain Bénisti, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jacques Alain Bénisti. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Ce week-end, deux faits d'une rare violence et d'une extrême gravité se sont déroulés dans deux villes du Val-de-Marne, notamment au Plessis-Trévise dans ma circonscription. Les victimes n'étaient autres que des arbitres de football amateur. Dans les deux cas, il s'agit d'individus voulant en découdre avec celui qui n'est là que pour faire respecter les règles d'un sport qui doit être avant tout générateur d'apaisement et de plaisir. Au-delà de l'accentuation des sanctions à l'égard des supporters ou de clubs que la ministre des sports pourrait proposer, cette recrudescence des actes de violences depuis un an est le reflet d'une sorte de désengagement des politiques de prévention qui avaient été pourtant amorcées il y a deux ans. (*" Absolument ! " sur quelques bancs du groupe UMP.*)

En fait, ces jeunes recherchent comme prétexte tout lieu de rassemblement - manifestations sur la voie publique, interventions policières ou, comme dans le cas présent, simple réunion sportive - pour extérioriser leur haine de la société et leur mal être. Force est de constater l'incapacité du Gouvernement à répondre aux vrais besoins de cette jeunesse en déshérence.

Et pourtant, monsieur le Premier ministre, les solutions nous les connaissons. Les juges ont désormais, par la loi que j'ai présentée avec Éric Ciotti en 2011, la possibilité de décider d'un placement en ÉPIDE - établissement public d'insertion de la défense -, solution de substitution à une peine d'incarcération.

Ce ne sont pas avec les mesurette comme les emplois d'avenir que l'on va régler les problèmes de ces jeunes désœuvrés. Il faut d'abord leur permettre de se reconstruire autour des valeurs du savoir être, du respect de l'autre et de l'autorité, ce que font excellemment les ÉPIDE.

Jusqu'où doit-on arriver, jusqu'à quelle extrémité doit-on parvenir pour que le Gouvernement prenne enfin les bonnes décisions ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

Mme Valérie Fourneyron, *ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.*

Monsieur le député, je condamne fermement - je le répète - ce qui s'est passé ce week-end et il y a quelques jours sur des terrains de football du Val-de-Marne. Le travail de la police, celui de la justice ont conduit à placer deux personnes en garde à vue. Dès lundi, le préfet du département, avec les services de mon ministère, le district du Val de Marne, donc le mouvement sportif, la police nationale ont travaillé au renforcement de leurs moyens en matière de dispositifs de prévention, d'organisation de " week-end sans carton ", de liens avec les éducateurs des clubs afin de mieux cibler les matchs à risques.

M. François Rochebloine. Tous les matchs sont à risques !

Mme Valérie Fourneyron, *ministre.* Dès lundi également, j'ai vu le président de l'association française du corps arbitral multisports pour rappeler le soutien du Gouvernement à tous ceux qui font respecter les règles du jeu. Il est indispensable de soutenir ces bénévoles, dont le rôle est essentiel, le sport étant un outil éducatif et de cohésion sociale. Il faut saluer la mobilisation de tous pour lutter contre la violence et le non-respect des lois de

notre République sur les terrains de sport comme ailleurs. Sur ce point, le ministère de l'intérieur et le ministère de la justice sont particulièrement mobilisés.

Nous disposons de plusieurs dispositifs qui permettent de travailler dans le domaine de la lutte contre l'ensemble des violences et des discriminations, et d'accompagner le mouvement sportif. Nous devons être mobilisés sur tous les champs afin de protéger le sport amateur et permettre au sport professionnel d'être exemplaire vis-à-vis du sport amateur. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Jacques Alain Bénisti](#)

Circonscription : Val-de-Marne (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1003

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 juin 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [20 juin 2013](#)